

Initiatives ministérielles

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition signée par de nombreux habitants de Mission, en Colombie-Britannique.

Ces Canadiens de la ville de Mission font remarquer que la taxe sur les produits et services est régressive et ne tient aucun compte de la capacité de payer des contribuables et que le gouvernement tente en fait maintenant de taxer la lecture, les coupes de cheveux, les couches, les cercueils et les combustibles de chauffage domestique.

Les pétitionnaires demandent donc au Parlement de rejeter le projet actuel de création d'une taxe sur les produits et services.

M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn): Monsieur le Président, je suis très heureux d'intervenir en vertu de l'article 36 du Règlement pour présenter une pétition signée par un certain nombre d'habitants du sud de la Colombie-Britannique qui s'opposent au projet du gouvernement d'instituer une taxe sur les produits et services.

Les pétitionnaires font remarquer qu'on n'a pas encore exploité pleinement le régime fiscal actuel de manière à faire payer ceux qui en ont parfaitement les moyens, c'est-à-dire les riches et les sociétés. Bien que la taxe actuelle leur paraisse déjà assez régressive, ils font remarquer que la taxe sur les produits et services le sera davantage encore et ils demandent au gouvernement de reconsidérer son projet de l'instaurer.

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, j'ai, moi, aussi, l'honneur de présenter des pétitions dûment certifiées et signées par le nombre requis de personnes. Les pétitionnaires, qui viennent de Windsor, ma ville adoptive, prient la Chambre de rejeter la taxe sur les produits et services.

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition dûment certifiée conformément à l'article 36 du Règlement et signée par un certain nombre d'habitants de Windsor.

Les pétitionnaires s'opposent à la taxe sur les produits et services proposée par ce gouvernement insensible, taxe qu'ils qualifient d'injuste et de brutale. Ils prient instamment le Parlement de rejeter cette taxe.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, en conformité avec l'article 36 du Règlement, une pétition signée par un certain nombre de personnes de Coquitlam, Maple Ridge, Burnaby, Pitt Meadows et Port Moody, en Colombie-Britannique; ces gens y font valoir que, vu que 60 000 entreprises rentables n'ont pas à payer d'impôt, il semble injuste que les citoyens ordinaires soient tenus de payer une taxe sur leurs achats en librairie, les couches, les visites chez le coiffeur, le mazout de chauffage et le reste.

Les pétitionnaires exhortent le gouvernement à revenir sur sa décision de donner suite au projet de taxe de vente nationale.

VIA RAIL

M. Nelson A. Riis (Kamloops): A un autre propos, monsieur le Président, je voudrais vous présenter une pétition signée par des Canadiens de l'Ouest selon lesquels les trains de voyageurs constituent un moyen de transport non polluant. Ils exhortent le gouvernement du Canada à revenir sur sa décision de réduire les services de VIA Rail dans la plupart des régions du Canada.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

M. le Président: Les questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE ET LA LOI SUR L'ACCISE

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-20, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise, dont un comité législatif a fait rapport sans propositions d'amendement.

M. le Président: Je dois maintenant rendre une décision concernant certains amendements déposés tard vendredi après-midi.